



## ANDOLSHEIM

CHEF-LIEU DE CANTON

*D'argent à la ramure de cerf de sable chevillée à sénestre de quatre pièces, posée en pal, soutenue en pointe d'une étoile à cinq rais de même.*

Ces armes qui apparaissent au XVII<sup>e</sup> siècle dans l'*Armorial général* de Louis XIV rappellent qu'Andolsheim a appartenu du XIII<sup>e</sup> siècle à 1324 aux sires de Horbourg puis, de 1324 à la Révolution, aux comtes (ducs à partir de 1495) de Wurtemberg avec l'ensemble de la seigneurie de Horbourg; en effet, comme celles de Riquewihr, elles empruntent aux armoiries des sires de Horbourg leur étoile en réduisant le nombre de rais à cinq - elle en comptait tantôt huit tantôt six chez les Horbourg -, tandis que la ramure provient des armoiries de la maison de Wurtemberg. Outre ces armoiries officielles, Andolsheim portait au siècle dernier une feuille de trèfle pour emblème.

Le village apparaît en 768 sous la dénomination "Ansulfishaim". On ignore à quel saint l'église était dédiée avant la Réforme.

SOURCES: *Arm. gén.*, p. 361, n° 261, *D'argent à une corne de cerf de sable, posée en pal, soutenue d'une étoile de même*; STOEBER, *Elsässische Dorfmarken*, p. 96.